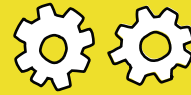




PRST



OCCITANIE

Tour

#12
RODEZ

Le 3 octobre 2023, c'était l'avant-dernière du second Tour 2023 en présence d'une cinquantaine de participants !

ZOOM SUR...



...MAIS POURQUOI UN PRST TOUR ?

Le Plan Régional Santé Travail (PRST) Occitanie est un outil partenarial au service de la santé au travail pour améliorer la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

Le PRST Tour nous a permis d'aller à la rencontre des entreprises d'Occitanie dans 8 départements, de présenter le PRST et ses outils, d'initier un dialogue pour mieux agir.

Le succès du PRST Tour 2022 : 533 participants et plus de 30% d'entreprises nous conduit aujourd'hui à organiser un second tour 2023 dans les locaux des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) départementales.

En une matinée, les entreprises disposent d'un panorama avec :

- une information sur les enjeux de leur territoire,
- une présentation des 16 actions du PRST4 et des outils de prévention associés
- un zoom sur quelques thématiques du PRST en lien avec les acteurs du territoire
- un village des partenaires : une occasion unique pour échanger avec les partenaires de la prévention réunis en un même lieu !

Deux thématiques ont été abordées plus particulièrement lors de cet événement.

SANTÉ AU TRAVAIL DES FEMMES ET VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES AU TRAVAIL (VSST)

Après une présentation des actions menées par le groupe de travail régional « Santé au travail des femmes », les participants ont pu se livrer à un jeu de questions – réponses visant à mieux comprendre les notions d'agissements sexistes, harcèlement sexuel, agression sexuelle et à réviser leurs connaissances sur le sujet.

Le groupe de travail propose, grâce à l'appui d'un prestataire, l'association ID3, un kit complet pour intégrer les VSST comme un risque professionnel à part entière. Ces outils sont à disposition de tous sur notre site internet.

+ d'info : <http://www.prst-occitanie.fr/a/604/outils-pour-integrer-les-violences-sexistes-et-sexuelles-au-travail-comme-un-risque-professionnel-a-part-entiere/>

LA PREVENTION DE LA DESINSERTION PROFESSIONNELLE (PDP)

Une table ronde sur la prévention de la désinsertion professionnelle a permis aux participants de mieux comprendre de quoi on parle et le rôle des acteurs de la PDP : agir en amont grâce à certains outils, détecter le plus précocement possible et accompagner le salarié en lien avec l'entreprise (voir infra).

Laura Bachelet (DRH Groupe Saint François) a ensuite expliqué comment un salarié menacé d'inaptitude au sein de sa structure a pu continuer à travailler grâce à l'intervention du Service de prévention et de santé au travail, du service social de la CARSAT et de Cap Emploi.

+ d'info : prst-occitanie.fr



UNE QUESTION À...

Et si on parlait Prévention de la Désinsertion professionnelle ?

Nous avons interrogé deux acteurs de la prévention de la désinsertion professionnelle pour qu'ils nous expliquent.

Un service de prévention et de santé au travail (SPST) (Dr Dufet – médecin du travail - Prestal)

La PDP vue par les SPST vise à éviter qu'un salarié ne perde son emploi ou ne soit plus en mesure d'effectuer son travail en raison de problèmes de santé. Une situation qui concerne de plus en plus de salariés. À l'ère où notre population active prend de l'âge avec un nombre important de travailleurs touché par des troubles musculosquelettiques (TMS), des troubles psychosociaux ou des maladies chroniques évolutives, les enjeux du maintien en emploi deviennent cruciaux.

De nouveaux dispositifs émergent, depuis l'aménagement de poste jusqu'à la reconversion professionnelle. PRESTAL, avec sa Cellule PDP, propose des approches individualisées. La clé ? La prévention. Un repérage en amont, que ce soit lors d'une visite de mi-carrière ou d'une pré-reprise, s'avère déterminant... et un accompagnement tout au long de la démarche par des coordinatrices internes.

Grâce à une collaboration étroite avec d'autres partenaires, comme Cap emploi par exemple, des stratégies conjointes pour soutenir salariés et employeurs peuvent s'élaborer, offrant ainsi un accompagnement personnalisé.

Face aux obstacles, personne ne doit rester seul. Non seulement l'action est envisageable, mais elle est aussi impérative.

Cap Emploi (Sonia Morel Directrice)

Les cellules PDP ont vocation à prévenir la désinsertion professionnelle de salariés, travailleurs indépendants, à explorer entre professionnels, les solutions pour maintenir la personne en poste ou envisager des alternatives externes à l'entreprise.

Chaque partenaire –qu'il s'agisse d'assistantes sociales de la CPAM, de médecins du SPST, de conseillers Cap emploi– apporte son expertise au regard de son champ d'intervention : c'est l'intelligence collective au service de l'Usager et de la désinsertion. C'est en tous les cas notre fil conducteur, notre dessein commun.

S'agissant de Cap emploi, nous posons un diagnostic qui repose sur plusieurs dimensions caractéristiques de l'individu (âge, acceptation de la situation, expérience et motivation, valeur travail, capital scolaire, etc.) mais aussi sur la relation avec son entourage et notamment avec l'employeur qui s'est parfois dégradée. Notre maîtrise des dispositifs (bilan de compétences, formations, essai encadré, aides de l'Agefiph ou de l'OETH) est indispensable mais n'a d'intérêt que si on les mobilise au bon moment.

Vous avez eu la parole !

Laura Bachelet, DRH du groupe François

Lorsqu'un accident de travail a frappé l'un de nos collaborateurs, manutentionnaire et magasinier dans l'une de nos agences, nous étions face à un dilemme. Comment concilier les difficultés engendrées par cet accident et la valeur inestimable de son expertise et de son ancienneté au sein de notre entreprise ?

Notre réponse a été celle de la persévérance et

de l'unité. Au gré de nos rencontres avec le médecin du travail, nous avons envisagé plusieurs alternatives. Si certains obstacles, comme une certaine aversion pour l'informatique, semblaient insurmontables, nous n'avons jamais baissé les bras. Finalement, la combinaison de l'avis médical éclairé et de notre détermination commune a permis de concevoir un aménagement de poste adapté.

Ce témoignage est l'exemple que le maintien en emploi est une réalité à portée de main. Toutefois, il ne peut être réalisé sans une collaboration sincère et déterminée de tous les acteurs concernés.

LA PHRASE INSPIRANTE

À propos de la prévention de la désinsertion professionnelle

La proactivité du salarié : une des clés essentielles d'un maintien en emploi réussi.



PLAN RÉGIONAL SANTÉ TRAVAIL

Occitanie

Chiffres clés, santé au travail des femmes, CSE, documents en téléchargement... Retrouvez toutes les thématiques sur :

prst-occitanie.fr